

CFS-SP SIL

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 12/13/2021

Date de révision: 12/13/2021

Remplace la fiche: 10/04/2018

Version: 4.0

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	Mélange
Nom commercial	CFS-SP SIL
Code du produit	BU Fire Protection

1.2. Utilisation recommandée et limitations d'utilisation

1.3. Fournisseur

Fournisseur

Hilti (Canada) Corp.
2360 Meadowpine Boulevard
L5N 6S2 Mississauga, Ontario - Canada
T +1905 8139200
1-800-363-4458 toll free - F +1 905 813 9009

Service établissant la fiche technique

Hilti AG
Feldkircherstraße 100
9494 Schaan - Liechtenstein
T +423 234 2111
chemicals.hse@hilti.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	Chem-Trec Tel.: 1 800 424 9300 (USA, PR, Virgin Islands, Canada) Tel.: 703 527 3887 (Other countries)
------------------	---

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Sensibilisation cutanée, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Cancérogénicité, catégorie 1B	H350	Peut provoquer le cancer.
Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16		

2.2. Éléments d'étiquetage GHS, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA)



Mention d'avertissement (GHS CA)

Danger

Mentions de danger (GHS CA)

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H350 - Peut provoquer le cancer.

Conseils de prudence (GHS CA)

P261 - Éviter de respirer les vapeurs.
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

CFS-SP SIL

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Methyltris(1-methylpropylideneaminoxy)silane	butane-2-one-O,O',O"- (méthylsilyldiène)trioxime	(N° CAS) 22984-54-9	1 – 2,5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1, H317
Vinyltris(méthylethylketoxime)silane	butane-2-one-O,O',O"- (vinylsilyldiène)trioxime / vinyltris(butanone-2 oxime)silane	(N° CAS) 2224-33-1	0,1 – 1	Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 STOT RE 2, H373
Butanone oxime	2-butanone-oxime; éthylméthylcétoxime; éthyl(méthyl)cétone-oxime 2-butanoneoxime / 2-butanone-oxime / butanone oxime / butanonoxime / éthylméthylcétoxime	(N° CAS) 96-29-7	0,1 – 1	Flam. Liq. 4, H227 Acute Tox. 3 (Voie orale), H301 Acute Tox. 4 (Voie cutanée), H312 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 Carc. 1B, H350 STOT SE 1, H370 STOT SE 3, H336 STOT RE 2, H373

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
Premiers soins après contact avec la peau	Laver la peau avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Premiers soins après contact oculaire	Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
Premiers soins après ingestion	Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
Premiers soins général	Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation	Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact avec la peau	Peut provoquer une allergie cutanée.
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autre avis médical ou traitement	Traitement symptomatique.
----------------------------------	---------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction appropriés	Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.
--------------------------------	--

CFS-SP SIL

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

5.2. Moyens d'extinction inappropriés

Agents d'extinction non appropriés Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.3. Dangers spécifiques dus au produit dangereux

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.

Autres informations Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.3. Référence aux autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Mesures d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

Produits incompatibles Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Indications complémentaires Le produit est de consistance pâteuse. Le taux limite d'exposition aux poussières respirables ne s'applique pas à ce produit.

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

CFS-SP SIL

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Gants. Vêtements de protection. Lunettes de protection. Éviter toute exposition inutile.

Protection des mains:

Gants de protection. Porter des gants de protection.

Type	Matériau	Perméation	Épaisseur (mm)	Pénétration
Gants jetables	Caoutchouc nitrile (NBR)			

Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité

Type	Champ d'application	Caractéristiques
Lunettes de sécurité		

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Dans le but d'éviter l'inhalation de brouillard/vapeur, le port d'un appareil respiratoire est requis durant la pulvérisation. Porter un masque approprié

Appareil	Type de filtre	Condition
	Type A - Composés organiques à point d'ébullition élevé (>65°C)	

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Apparence	Pâteux.
Couleur	blanc
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	Non applicable.
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	Aucune donnée disponible
Point de fusion	Non applicable
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	> 35 °C
Point d'éclair	> 93 °C Non applicable.

CFS-SP SIL

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	≈ 435 °C Non applicable, Ininflammable.
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur à 50 °C	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Masse volumique	1,3 g/cm ³
Solubilité	insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales. Non établi.
Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. Non établi.
Conditions à éviter	Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7). Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.
Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi. fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.
Temps de durcissement:	Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	Non classé

Vinyltris(methylethylketoxime)silane (2224-33-1)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OCDE 425, Rat, Mâle, Valeur expérimentale, Oral)
DL50 cutanée rat	> 2009 mg/kg de poids corporel (OCDE 402 : Toxicité cutanée aiguë, 24 h, Rat, Masculin / féminin, Valeur expérimentale, Dermique)
Methyltris(1-methylpropylideneaminoxy)silane (22984-54-9)	
DL50 orale rat	2463 mg/kg de poids corporel (OCDE 401 : Toxicité orale aiguë, Rat, Masculin / féminin, Valeur expérimentale, Oral, 14 jour(s))
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OCDE 402 : Toxicité cutanée aiguë, 24 h, Rat, Masculin / féminin, Valeur expérimentale, Dermique, 14 jour(s))
Butanone oxime (96-29-7)	
DL50 orale rat	2326 mg/kg de poids corporel (Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 401, Rat, Mâle, Valeur expérimentale, Oral)
DL50 cutanée lapin	> 1000 mg/kg de poids corporel (Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 402, 24 h, Lapin, Masculin / féminin, Valeur expérimentale, Dermique, 14 jour(s))
CL50 Inhalation - Rat	> 4,83 mg/l air (Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 403, 4 h, Rat, Masculin / féminin, Valeur expérimentale, Inhalation (vapeurs), 14 jour(s))

CFS-SP SIL

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Butanone oxime (96-29-7)	
ETA CA (oral)	100 mg/kg de poids corporel
ETA CA (Cutané)	1100 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé pH: Non applicable.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé pH: Non applicable.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Cancérogénicité	Peut provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) Non classé

Butanone oxime (96-29-7)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Risque avéré d'effets graves pour les organes. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Vinyltris(méthylethylketoxime)silane (2224-33-1)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Butanone oxime (96-29-7)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes/effets après inhalation Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/effets après contact avec la peau Peut provoquer une allergie cutanée.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) Non classé

Vinyltris(méthylethylketoxime)silane (2224-33-1)	
CL50 - Poisson [1]	843 mg/l (Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 203, 96 h, Pimephales promelas, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, GLP)
CE50 - Crustacés [1]	201 mg/l (OCDE 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate, 48 h, Daphnia magna, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, GLP)
CE50 72h - Algues [1]	16 mg/l (OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance, Pseudokirchneriella subcapitata, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, GLP)

CFS-SP SIL

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Vinyltris(methylethylketoxime)silane (2224-33-1)	
BCF - Poisson [1]	0,5 – 0,6 (Autres, 6 semaine(s), Cyprinus carpio, Système à courant, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, GLP)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	10,19 (Calculé, KOWWIN)
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	5,773 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Valeur calculée)

Methyltris(1-methylpropylideneaminoxy)silane (22984-54-9)	
CL50 - Poisson [1]	> 100 mg/l (OCDE 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë, 96 h, Oryzias latipes, Système semi-statique, Eau douce (non salée), Read-across, GLP)
CE50 - Crustacés [1]	201 mg/l (OCDE 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate, 48 h, Daphnia magna, Système statique, Eau douce (non salée), Read-across, GLP)
CEr50 algues	16 mg/l (OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance, 72 h, Pseudokirchneriella subcapitata, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, GLP)
BCF - Poisson [1]	0,5 – 5,8 (6 semaine(s), Cyprinus carpio, Système à courant, Valeur expérimentale)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,36 (Valeur expérimentale)
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	5,481 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Valeur calculée)

Butanone oxime (96-29-7)	
CL50 - Poisson [1]	> 100 mg/l (OCDE 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë, 96 h, Oryzias latipes, Système semi-statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Concentration nominale)
CE50 - Crustacés [1]	201 mg/l (OCDE 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate, 48 h, Daphnia magna, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Locomotion)
CEr50 algues	11,8 mg/l (OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance, 72 h, Selenastrum capricornutum, Système statique, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, Concentration nominale)
BCF - Poisson [1]	0,5 – 5,8 (OCDE 305, 42 jour(s), Cyprinus carpio, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, GLP)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,63 (Valeur expérimentale, Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 117)
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	0,55 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, QSAR)

12.2. Persistance et dégradabilité

CFS-SP SIL	
Persistance et dégradabilité	Non établi.
Vinyltris(methylethylketoxime)silane (2224-33-1)	
Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable dans l'eau.
Methyltris(1-methylpropylideneaminoxy)silane (22984-54-9)	
Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable dans l'eau.
Butanone oxime (96-29-7)	
Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable dans l'eau. Intrinsèquement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

CFS-SP SIL	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
Vinyltris(methylethylketoxime)silane (2224-33-1)	
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (FCB < 500).
BCF - Poisson [1]	0,5 – 0,6 (Autres, 6 semaine(s), Cyprinus carpio, Système à courant, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, GLP)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	10,19 (Calculé, KOWWIN)
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	5,773 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Valeur calculée)

CFS-SP SIL

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Methyltris(1-methylpropylideneaminoxy)silane (22984-54-9)	
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (FCB < 500).
BCF - Poisson [1]	0,5 – 5,8 (6 semaine(s), Cyprinus carpio, Système à courant, Valeur expérimentale)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,36 (Valeur expérimentale)
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	5,481 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Valeur calculée)
Butanone oxime (96-29-7)	
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (FCB < 500).
BCF - Poisson [1]	0,5 – 5,8 (OCDE 305, 42 jour(s), Cyprinus carpio, Eau douce (non salée), Valeur expérimentale, GLP)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,63 (Valeur expérimentale, Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 117)
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	0,55 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, QSAR)

12.4. Mobilité dans le sol

Vinyltris(methylethylketoxime)silane (2224-33-1)	
Ecologie - sol	Adsorption au sol.
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	5,773 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Valeur calculée)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	10,19 (Calculé, KOWWIN)
Methyltris(1-methylpropylideneaminoxy)silane (22984-54-9)	
Ecologie - sol	Adsorption au sol.
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	5,481 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Valeur calculée)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,36 (Valeur expérimentale)
Butanone oxime (96-29-7)	
Tension superficielle	30,29 mN/m (16 °C)
Ecologie - sol	Très mobile dans le sol.
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	0,55 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, QSAR)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,63 (Valeur expérimentale, Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 117)

12.5. Autres effets néfastes

Ozone	Non classé
Autres informations	Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets	Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.
Ecologie - déchets	Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / RID /

CFS-SP SIL

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

ADR	IMDG	IATA	RID
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non applicable

Transport maritime

Non applicable

Transport aérien

Non applicable

Transport ferroviaire

Non applicable

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Directives nationales

Vinyltris(methylethylketoxime)silane (2224-33-1)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Methyltris(1-methylpropylideneaminoxy)silane (22984-54-9)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Butanone oxime (96-29-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

15.2. Réglementations internationales

Vinyltris(methylethylketoxime)silane (2224-33-1)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

Methyltris(1-methylpropylideneaminoxy)silane (22984-54-9)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

Butanone oxime (96-29-7)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

CFS-SP SIL

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modification FDS Majeure/Mineure	Aucun(e)
Date d'émission	12-13-2021
Date de révision	12-13-2021
Remplace la fiche	10-04-2018

Indications de changement:

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
2		Modifié	
3		Modifié	
8		Modifié	

Sources des données

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations

Aucun(e).

Textes complet des phrases H:

H227	Liquide combustible
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H350	Peut provoquer le cancer.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

SDS_CA_Hilti

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.